

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Vœu présenté par le groupe Vivre à Sceaux pour une amélioration de la desserte de Sceaux par le réseau de transport en commun**

Séance du 3 février 2022

Convocation du 28 janvier 2022

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le trois février à 19 h 36, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-huit janvier se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par M. Jean-Philippe Allardi,  
Mme Sabine Ngo Mahob par M. Frédéric Guermann,  
Mme Liliane Wietzerbin par M. Philippe Szykowski

Etait absent :

M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 3 février 2022

**OBJET : Vœu présenté par le groupe Vivre à Sceaux pour une amélioration de la desserte de Sceaux par le réseau de transport en commun**

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant les opportunités constituées par l'ouverture de nouvelles gares dans le cadre de la prolongation de la ligne 4 du métro,

Considérant que ces opportunités doivent être mises à la disposition non seulement des habitants proches de ces gares mais aussi de ceux qui en sont plus éloignés et qui participent aussi à leur financement,

Considérant qu'un rabattement est possible et nécessaire, par des lignes d'autobus, entre ces gares et les Villes avoisinantes, notamment la ville de Sceaux,

Considérant la nécessité de privilégier par ailleurs l'usage du vélo dans ces rabattements,

Considérant la nécessité de poursuivre les actions contribuant à l'amélioration du confort de la ligne RER B sud,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DEMANDE l'amélioration du raccordement de Sceaux vers les stations Barbara et Bagneux – Lucie Aubrac par les lignes 128 et 595 à prolonger.

DEMANDE la réalisation d'une étude consacrée à la connexion de la ligne de métro 4 depuis Bagneux – Lucie Aubrac au carrefour Salvador-Allende de Châtenay-Malabry et la ligne T10 via Bourg-la-Reine et Robinson.

DEMANDE le développement de voies cyclables et d'une offre de parking vélo sécurisée aux abords des gares plus particulièrement stratégiques.

DEMANDE la poursuite et l'approfondissement des mesures en faveur de la régularité des trains sur la ligne RER B et du confort d'usage de la ligne d'une manière plus générale.

PRECISE que ce vœu sera transmis au Premier ministre, à la ministre des Transports, au Préfet de région, à la présidente de la région Ile-de-France, au vice-président d'Ile-de-France Mobilité, à la présidente de la RATP, au président du Directoire de la Société du Grand Paris.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Milky Way*